



Request For Quotation

Solicitation Number: CD-Sol13

Date of Solicitation Launch: 11/21/2025

Subsidiary: HKI - DR Congo

Cher Fournisseur,

Helen Keller International (Helen Keller Intl) recherche des fournisseurs éligibles et qualifiés pour fournir leur meilleure offre de prix pour les articles ci-dessous.

Si vous êtes intéressé, la cotation doit être soumise sur papier à en-tête de l'entreprise et signée par une personne autorisée.

Veuillez-vous référer aux Termes et Conditions ci-dessous pour préparer votre offre.

Veuillez accuser réception de cette demande en signant la certification de conflit d'intérêts des fournisseurs ci-dessous et en indiquant votre intention de soumissionner.

Aucun appel téléphonique ne sera accepté ; toute question concernant cette RFQ doit être soumise par écrit avant la date limite.

Les questions et réponses jugées importantes pour cette cotation pourront être partagées par Helen Keller Intl avec tous les autres soumissionnaires.

Merci,

Line Item Table:

Item/Service Code	Description of Services/ Material	Specifications	Quantity	UOM	Date Required	Delivery Location Per Line
PAPEA001	PAPIER POUR IMPRIMANTE	PAPIER A4 BLANC (80g)	50	Carton	À partir du 21/12/2025	Kinshasa
TXTBOK01	LIVRE SCOLAIRE / CAHIER	BLOC-NOTE A4	450	Pièce	À partir du 21/12/2025	Kinshasa
TXTBOK01	LIVRE SCOLAIRE / CAHIER	BLOC-NOTE A5	450	Pièce	À partir du 21/12/2025	Kinshasa
INKGEN01	CARTRUCHE D'ENCRE	CANON TONER C-EXV 65 JAUNE	4	Pièce	À partir du 21/12/2025	Kinshasa
INKGEN01	CARTRUCHE D'ENCRE	CANON TONER C-EXV 65 MAGENTA	4	Pièce	À partir du 21/12/2025	Kinshasa
INKGEN01	CARTRUCHE D'ENCRE	CANON TONER C-EXV 65 CYAN	4	Pièce	À partir du 21/12/2025	Kinshasa
INKGEN01	CARTRUCHE D'ENCRE	CANON TONER X-EXV 65 NOIR	4	Pièce	À partir du 21/12/2025	Kinshasa
INKGEN01	CARTRUCHE D'ENCRE	LaserJet HP TONER 59A	2	Pièce	À partir du 21/12/2025	Kinshasa
INKGEN01	CARTRUCHE D'ENCRE	LaserJet HP TONER 17A	2	Pièce	À partir du 21/12/2025	Kinshasa
INKGEN01	CARTRUCHE D'ENCRE	LaserJet HP TONER 216A JAUNE	12	Pièce	À partir du 21/12/2025	Kinshasa
INKGEN01	CARTRUCHE D'ENCRE	LaserJet HP TONER 216A MAGENTA	12	Pièce	À partir du 21/12/2025	Kinshasa
INKGEN01	CARTRUCHE D'ENCRE	LaserJet HP TONER 216A CYAN	12	Pièce	À partir du 21/12/2025	Kinshasa

INKGEN01	CARTEUSE D'ENCRE	LaserJet HP TONER 216A NOIR	18	Pièce	À partir du 21/12/2025	Kinshasa
PENGEN01	STYLO, générique	STYLO BLEU OFFICE LINK AC (1*50)	100	Paquet	À partir du 21/12/2025	Kinshasa
PENGEN01	STYLO, générique	SURLIGNEUR SEMP. (1*4)	50	Paquet	À partir du 21/12/2025	Kinshasa
BINDMA02	FEUILLE TRANSPARENTE (Reliure)	TRANSPARENT PLASTIQUE A4 (1*100)	50	Paquet	À partir du 21/12/2025	Kinshasa
BINDHD041	CLASSEUR, générique	CLASSEUR DOS 8CM (1*50)	10	Carton	À partir du 21/12/2025	Kinshasa
BINDSO01	CLASSEUR	CLASSEURPOCHETTE PLASTIQUE DURE (ETUI PERFORÉ 1*100)	100	Paquet	À partir du 21/12/2025	Kinshasa
BINDSO01	CLASSEUR	FARDE CHEMISE (1*100)	10	Paquet	À partir du 21/12/2025	Kinshasa

EXIGENCES D'ÉLIGIBILITÉ DU FOURNISSEUR

Cette RFQ est ouverte aux entreprises commerciales et non gouvernementales, enregistrées en République Démocratique du Congo, capables de fournir et de livrer les produits, et ayant un solide dossier d'intégrité et d'éthique commerciale.

Note: Helen Keller Intl n'attribuera pas de contrat à une entreprise qui est exclue, suspendue ou proposée pour exclusion, ou qui propose de faire affaire avec des entreprises ou des dirigeants d'entreprises qui sont exclus, suspendus ou proposés pour exclusion.

MÉCANISME CONTRACTUEL ET CONDITIONS DE PAIEMENT

Helen Keller Intl établira un **contrat-cadre d'achat** afin de structurer et garantir le processus d'approvisionnement auprès du Fournisseur retenu. L'exécution du contrat s'effectuera par l'émission régulière de **Bons de Commande** en fonction des besoins opérationnels ; chaque bon précisera explicitement la nature des articles et les quantités requises.

Durée et Stabilité des Prix

Ledit contrat est conclu pour une durée initiale de **douze (12) mois**, période durant laquelle le Fournisseur s'engage fermement à maintenir les prix unitaires fixes et invariables. Le contrat pourra faire l'objet d'une reconduction sous réserve d'un accord écrit et exprès des deux parties.

Conditions de Paiement et Pénalités

Après acceptation des biens ou services par Helen Keller Intl, le paiement sera effectué dans un délai de **30 jours** suivant la réception d'une facture conforme. Le paiement sera émis exclusivement au profit de l'entité juridique identifiée sur le Bon de Commande ; aucun paiement ne sera effectué à un tiers ou à un individu. Tout retard de livraison entraînera l'application de pénalités de retard déduites automatiquement, à hauteur de **1 % du prix total de la commande par jour de retard**.

DÉTAILS DU DEVIS (QUOTE DETAILS) :

- Le devis doit porter le N° de Sollicitation indiqué ci-dessus. (CD-Sol13)
- Description détaillée des articles proposés ;
- Informations sur les coûts, la méthode et la date de livraison ;
- Informations détaillées sur toute assurance et/ou garantie offerte par le fournisseur ;
- Devis libellé en USD (Dollars américains) TTC.

DETAILS DE L'ENTREPRISE (COMPANY DETAILS) :

- Copie de la licence commerciale valide de l'entreprise, certificat fiscal (Enregistrement TVA), RCCM / ID.NAT / NIF ;
- Informations sur les performances passées, y compris au moins 3 références professionnelles avec leurs coordonnées.
- Helen Keller Intl se réserve le droit de contacter directement les références.

CRITERES D'EVALUATION (EVALUATION CRITERIA) :

Les devis seront évalués sur la base de la conformité aux spécifications, des qualifications et de l'expérience du fournisseur, du prix, du service après-vente, des délais de livraison et des critères connexes. Helen Keller Intl sélectionnera l'offre présentant le Prix le plus bas conforme aux spécifications.

DATE LIMITE DE SOUMISSION (SUBMISSION DEADLINE) :

Le devis doit être soumis à Helen Keller Intl au plus tard le 16/12/2025 à 17h00 (heure de Kinshasa).

Méthode de soumission (Submission Method) :

- Copie papier : Soumettre le devis sur papier à en-tête de l'entreprise, dûment signé et cacheté par une personne autorisée, et livré au bureau de Helen Keller Intl dans une enveloppe scellée adressée à 4360 avenue de la science Gombe Kinshasa.
- Par voie électronique : Signer, cacheter, scanner et envoyer le devis en pièce jointe au format PDF à drc.procurement@hki.org

Validité du devis (Duration of Quote) :

Tous les devis soumis doivent être valides pendant 90 jours à compter de la date limite de soumission indiquée ci-dessus. Cela inclut, sans s'y limiter, les coûts, les prix, les termes et conditions, les niveaux de service et toute autre information. Si votre entreprise est sélectionnée, toutes les

information contenues dans la Demande de Prix (RFQ) et le processus de négociation deviennent contractuellement contraignantes et peuvent être acceptées par Helen Keller Intl sans autre négociation.

TERMES ET CONDITIONS (TERMS AND CONDITIONS) :

1. L'émission de cette Demande de Prix (RFQ) ne constitue pas un engagement d'attribution de la part de HKI, et n'engage pas HKI à payer les frais encourus pour la préparation et la soumission d'une offre.
2. Les pièces jointes à cette RFQ sont considérées comme faisant partie intégrante de toutes les exigences.
3. HKI peut contacter les soumissionnaires pour confirmer la personne de contact, l'adresse, le montant de l'offre et pour confirmer que l'offre a bien été soumise pour cette sollicitation.
4. **Fausses déclarations dans l'offre :** Les soumissionnaires doivent fournir des informations complètes, exactes et entières tel que requis par cette sollicitation et ses pièces jointes.
5. **Divulgation des conflits d'intérêts :** Les soumissionnaires doivent divulguer toute relation passée, présente ou future avec des parties associées à l'émission, à l'examen ou à la gestion de cette sollicitation et de l'attribution prévue. Le défaut de divulgation complète et ouverte peut amener HKI à réévaluer la sélection d'un soumissionnaire potentiel.
6. **Droit de sélection/rejet :** HKI se réserve le droit de sélectionner et de négocier avec les entreprises qu'elle juge, à sa seule discrétion, qualifiées pour des devis compétitifs et de mettre fin aux négociations sans encourir aucune responsabilité. HKI se réserve également le droit de rejeter tout ou partie des devis reçus sans explication.
7. **Droits réservés :** Les réponses à la RFQ deviennent la propriété de HKI. HKI se réserve le droit, à sa seule discrétion :
 - De disqualifier toute offre basée sur le non-respect par le soumissionnaire des instructions de sollicitation ;
 - De renoncer à tout écart du soumissionnaire par rapport aux exigences de cette sollicitation qui, de l'avis de HKI, n'est pas considéré comme un défaut matériel nécessitant un rejet ou une disqualification, ou lorsqu'une telle renonciation favorisera une concurrence accrue ;
 - De prolonger le délai de soumission de toutes les réponses à la RFQ ;
 - De mettre fin ou de modifier le processus de RFQ à tout moment et de réémettre la RFQ ;
 - D'émettre une attribution basée sur l'évaluation initiale des offres sans discussion ;
 - D'attribuer partiellement des biens/activités ; et/ou d'émettre plusieurs attributions.

CERTIFICATION DE CONFLIT D'INTERETS (COI) DU FOURNISSEUR & CONFIRMATION DE L'INTENTION DE SOUMISSIONNER

Le Code de conduite et la Politique d'éthique de HKI exigent une divulgation complète et ouverte lors des transactions d'approvisionnement. Les employés de HKI doivent éviter tout conflit d'intérêts (COI) ou toute apparence de conflit d'intérêts, doivent fournir une divulgation complète de leurs actions ou relations avec les fournisseurs, entrepreneurs ou consultants potentiels, et ne doivent pas solliciter, demander, accepter ou convenir d'accepter tout cadeau d'un fournisseur actuel ou potentiel.

Le Fournisseur accepte soit de :

1. Divulguer tout conflit d'intérêts de ce type ; soit de
2. Affirmer qu'au meilleur de sa connaissance, information et croyance, aucun employé de HKI, ni aucune personne associée à un employé de HKI, n'est employé, directeur, dirigeant, consultant de/pour, ou n'a d'intérêt financier, direct ou indirect, dans l'organisation du Fournisseur, ou n'a reçu ou ne recevra d'avantage financier, directement ou indirectement, de l'attribution d'un contrat par le biais de cette sollicitation.

Aux fins de cette certification, les personnes "associées" incluent, sans s'y limiter : un conjoint, un partenaire domestique, un enfant, un parent ou un frère/sœur, un beau-parent, un neveu, une nièce, un membre de la famille élargie. Une fausse déclaration substantielle faite en lien avec cette certification et/ou le défaut de faire preuve de la diligence raisonnable appropriée pour vérifier les informations faisant l'objet de cette certification peut entraîner la non-recevabilité du fournisseur aux fins de cette attribution. Le fournisseur est encouragé à divulguer tout lien avec un employé de HKI qui pourrait créer une apparence de conflit d'intérêts, qu'il réponde ou non aux définitions énumérées ci-dessus.

En signant ci-dessous, le Fournisseur confirme qu'aucun conflit d'intérêts connu n'existe, ou que le Fournisseur a divulgué tout conflit d'intérêts par écrit (veuillez joindre la divulgation séparément) ; et accuse réception de cette RFQ, confirmant ainsi son intention de soumettre une offre conformément aux exigences de la RFQ.

Vendor Name:

Vendor's Authorized Representative:

Vendor's Authorized Representative Title: Date:

Signature of Authorized Representative